



Système de gestion des décisions des instances
**Intervention - Affaires corporatives , Direction du
contentieux**

Numéro de dossier : 1062840037

Unité responsable **administrative** Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme

Objet Adopter, en vertu du paragraphe 3 de l'article 89 de la charte de la Ville, un règlement autorisant la construction d'un ensemble résidentiel sur l'emplacement situé en bordure du boulevard René-Lévesque, entre la sortie Saint-Marc de l'autoroute Ville-Marie et la rue Joseph-Manseau – 1800, boulevard René-Lévesque Ouest.

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

◆Commentaires

Ci-joints le projet de règlement et les annexes afférentes :



Règl. 89_1800 R-L ouest.doc Annexe_A.pdf Annexe B.pdf

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention

Marjolaine PARENT
Avocate
Tél. : 514-872-6872
Date: 2007-11-30

Endossé par:

Benoit DAGENAI
Avocat chef d'équipe
Affaires corporatives
Tél. :514-872-3834
Date d'endossement: 2007-11-30

Numéro de dossier : 1062840037